

Plastiques et *littering* sous la loupe

À la fois gardienne de la nature et garante de la sécurité alimentaire, l'agriculture produit également beaucoup de déchets, en particulier plastiques, tout en subissant de plein fouet des incivilités comme l'abandon de détritiques (*littering*). Deux sujets sur lesquels se penche régulièrement l'Union suisse des paysans. Entretien.

Forum Déchets: Que devient le projet de recyclage des plastiques d'ensilage présenté au congrès des communes à Bienne, en janvier 2017?

Diane Gossin: Le rapport de l'OFEV sur l'«Eco-efficacité de la valorisation des films en polyéthylène (PE) d'origine agricole, industrielle ou artisanale, en Suisse» a démontré que le recyclage matière du PE est bien plus éco-efficace que son incinération dans une usine de valorisation thermique et qu'il faudrait développer cette filière, pour autant qu'il existe des débouchés pour le granulat de PE. Mais depuis le lancement du projet pour l'augmentation du taux de recyclage des plastiques agricoles en 2016, les prix de reprise ont chuté, imposant une contribution à l'achat du produit neuf pour financer la collecte et le transport. Les principaux acteurs du domaine ne sont pas prêts à payer entre 25 et 30 centimes supplémentaires par balle.



Comme les communes, les paysans subissent des incivilités comme les crottes de chien et l'abandon de détritiques. L'USP et la Communauté d'intérêts pour un monde propre IGSU proposent du matériel de sensibilisation, www.sbv-usp.ch/fr/environnement/littering.



L'USP offre différentes prestations, notamment comme assureuse du secteur agricole. En tant qu'organisation faitière nationale, elle s'engage également en faveur d'une communication positive, en particulier dans l'opinion publique (ici en gare de Lausanne).

FD: Est-ce un arrêt définitif?

DG: Nous restons attentifs à l'évolution du marché. Il est également possible que la pression vienne des pouvoirs publics ou de la société civile, qui a toujours plus d'attentes envers l'agriculture, en particulier en matière d'environnement.

FD: Ne pourrait-on pas se passer de ces plastiques?

DG: Très théoriquement, oui, mais cela induit d'autres inconvénients en ce qui concerne la place (infrastructures de stockage) et l'énergie (séchage), qui ne sont non plus sans impacts environnementaux. De plus, la qualité de l'ensilage n'est pas la même que celle du foin. A noter qu'une alternative est intéressante uniquement si elle permet d'atteindre le même objectif sans contraintes supplémentaires (ressources humaines, temps, matériel).

FD: De nombreuses communes acceptent les plastiques agricoles dans les encombrants des ménages. Ne faudrait-il pas que les communes suppriment ces tolérances pour encourager un système de recyclage?

DG: L'important est que les déchets soient éliminés correctement. Le projet de recyclage des plastiques agricoles visait à mettre en œuvre une solution sur l'en-

semble du territoire suisse. Cette filière est actuellement inexistante. Il n'est donc pas choquant pour l'USP que les communes acceptent de collecter des plastiques ou d'autres déchets issus des exploitations agricoles, si elles estiment la mesure légitime, en particulier pour les petites exploitations.

FD: Les communes devraient-elles s'investir plus dans les domaines liés à l'agriculture?

DG: Les communes sont souvent surchargées, mais des collaborations avec des associations nationales, cantonales ou régionales peuvent voir le jour. L'engagement des communes dans la sensibilisation des citoyens est important, par exemple dans la lutte contre le *littering*. Les organisations de producteurs agricoles peuvent également jouer un rôle essentiel auprès des collectivités publiques dans la mise en place de programme d'achats, par exemple pour l'approvisionnement des cantines scolaires.

Propos recueillis par **Anne-Claude Imhoff**, leBird auprès de **Diane Gossin**, Union suisse des paysans, Division Energie et environnement, www.sbv-usp.ch.